

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1330 Décisions concernant les Ministères

n° 1330

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 octobre 1963

Numéro JO

n° 10 du 31/10/1963

Date du numéro

31 octobre 1963

TEXTE INTÉGRAL

M. Dabale Mohamed Barkala, agent de 2e classe, 3e échelon, au cadre des Agents de la Sûreté Générale de la C.F.S. est dériéré devant le Conseil de discipline pour faute lourde. Par décision n° 1333 du 29 octobre 1963 : Le bénéfice du Magasin de dépôt est accordé à la Société anonyme « Air Djibouti », aérodrome civil à Diibouti.